

14ème législature

Question N° : 104045	De M. René Rouquet (Socialiste, écologiste et républicain - Val-de-Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Justice		Ministère attributaire > Justice
Rubrique >justice	Tête d'analyse >Conseil supérieur de la magistrature et Conse	Analyse > réforme. perspectives.
Question publiée au JO le : 23/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. René Rouquet interroge M. le ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice, sur la réforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Dans son programme électoral, le président de la République souhaitait mener deux réformes majeures concernant le CSM : porter un magistrat à sa présidence et demander au CSM de rendre un avis conforme avant toute nomination d'un magistrat du parquet afin de renforcer leur indépendance vis-à-vis de l'exécutif. Il voudrait savoir quelles sont les autres réformes relatives au fonctionnement du CSM que le Gouvernement entend mener durant ce quinquennat.